

“enfants, que l'on voudrait tirer d'eux autant d'ouvrage qu'un homme peut faire et les payer du salaire d'un enfant. Dans des circonstances semblables il croit qu'il peut et doit se procurer de l'argent comme il peut. Qu'il est préférable pour lui d'être en prison que de continuer de travailler dans les conditions de la société actuelle. Je conclus de ses déclarations, que ce jeune homme est intelligent pour les choses ordinaires de la vie, mais souffre de folie morale; il ne distingue pas clairement le bien du mal, ne sait pas qu'il serait puni de mort pour avoir tué, ni de quel droit un homme peut avoir des richesses, quand il n'en a pas lui-même.”

Le substitut du Procureur Général ayant éprouvé quelques doutes sur la santé d'esprit de J. P., à la lecture de ce rapport, demanda le contrôle d'une enquête officielle. Je fus commis à cette fin, pour m'enquérir de l'état mental du prévenu et rechercher s'il était responsable de ses actes et en état de conduire sa défense.

C'est le résultat de cette expertise que je désire vous communiquer. Disons tout d'abord que je trouvai dans la personne du prévenu un jeune homme intelligent et instruit, plus intelligent et plus instruit qu'on ne l'est généralement à son âge et dans sa condition. Il me sembla que c'était cette précocité d'intelligence et d'instruction qui l'avait singularisé et l'avait fait passer, aux yeux de certaines gens, pour un être insolite. C'est à ce point de vue que cette observation me paraît intéressante. Passer pour un fou, pour être trop intelligent, n'est pas du tout banal.

J. P. me fit volontiers le récit de sa vie, et aussi de son crime, qu'il avouait d'ailleurs et qualifiait d'égarement passager.

J. P. est anglais de naissance et est né à Liverpool. Il appartient à une famille de dix enfants, qui seraient tous corrects au point de vue intellectuel. Son père était un homme sobre mais sa mère aurait peut-être aimé trop le “Stout”. Il perdit sa mère jeune, et son père, incapable de subvenir à sa nombreuse famille, le confia à une maison de refuge. Après quelques mois de séjour dans cette maison, il fut envoyé en Canada, il y a quatre ans, c'est-à-dire à l'âge de onze ans, par le soins d'une société philanthropique, avec un certain nombre d'autres orphelins.